

ACTU INTERNET

Libération contestée

Le haut fonctionnaire Papon au post-Two Independent. Il a toujours montré de la méfiosité [...] dans l'application à la lettre de la loi. Que ce soit pour préparer les budgets pour Valley Giscard d'Estaing [...] ou pour rafter des juifs à la demande du gouvernement de Vichy et des nazis, Papon a toujours servi ses maîtres.
www.independent.co.uk

✓ PEAU NEUVE POUR CNN.COM

La guerre du Golfe avait révélé au monde entier la chaîne américaine d'infos en continu. La guerre du Golfe II pourrait asséoir la réputation de son site internet. Le nouveau site offre notamment un top 10 en temps réel des articles les plus lus et des alertes en pop up sur toutes ses pages en cas d'actualité chaude.

✓ L'INFO SUPPLANTE LE PORNO

Une étude de la société de filtrage de la toile pour les entreprises, Websense, démontre que pour les internautes au travail, les sites d'information enregistrent une audience plus importante que toutes les autres catégories de sites. L'étude ne parle cependant pas de la proportion d'entreprises ayant restreint l'accès à internet.

✓ VIRGIN MOBILE EN FINLANDE

La compagnie de téléphonie mobile de Richard Branson, Virgin Mobile, a fait savoir qu'elle était intéressée au rachat des activités de Tella en Finlande, obligée de vendre compte tenu de sa fusion avec Sonera. «Toute la Scandinavie est un marché très intéressant», a commenté le chef de l'information de Virgin.

✓ DÉÇUS MAIS PAS DÉSESPÉRÉS

Une enquête américaine réalisée auprès de dirigeants de sociétés technologiques montre que le climat s'améliore. Il ressort du sondage téléphonique effectué auprès de 200 dirigeants que la confiance est en recul de 18% pour le mois de septembre par rapport à mars 2002 mais en hausse de 10% par rapport à septembre 2001.

✓ CANCER DU COLON

En Israël et aux Etats-Unis, des chercheurs ont mis en évidence une mutation génétique couramment rencontrée chez les Juifs ashkénazes qui double, voire triple, le risque de développer un cancer rectal ou du colon. Environ 1% de la population ashkénaze porte la mutation du gène BLM mise en évidence par les équipes de recherche.

SAVOIRS

HIGH-TECH BIOTECH INTERNET

D É C O U V E R T E S

Traduction

Peut-être l'un des dictionnaires français-anglais, anglais-français les plus efficaces du web. Difficile à prendre en défaut. Cadeau bonus: il dispose d'une sortie vocale des termes recherchés. Petit hic ponctuel: le site souffre actuellement de problèmes de stabilité.
www.latlunee.ch

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

INFORMATIQUE

La société texane Forgent Networks réclame une licence d'utilisation. D'autres revendications pourraient suivre

Le standard de compression JPEG au cœur d'un litige

L'affaire rappelle les querelles autour du standard Gif qui avaient incité de nombreux sites à lui préférer le standard JPEG...

Christophe Saam*

Forgent Networks, une société basée à Austin, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'à peine 38 millions de dollars dans le domaine de la vidéoconférence, a annoncé récemment sur son site web (www.forget-networks.com) qu'elle possédait un brevet couvrant certains aspects de l'algorithme de compression d'image utilisé notamment pour créer les images JPEG. Ce format largement répandu sur internet est l'un des plus populaires pour comprimer et partager des images

numériques. La société a annoncé qu'elle entend faire valoir ses droits et exiger des licences de la part des producteurs d'appareils photo et de caméras numériques, de PDA, de scanners, de logiciels de traitement d'image, etc.

Un trésor oublié par Compression Lab, depuis rachetée par Forgent

Selon différents experts, la société serait déjà parvenue à persuader au moins deux grandes compagnies japonaises, dont Sony, de lui verser «plusieurs millions» de dollars pour obt-

nir une licence leur permettant d'utiliser des images JPEG. Forgent n'a rien inventé elle-même: le brevet impliqué, US4698672, a été déposé en octobre 1986 par une autre société, Compression Lab, rachetée en 1997 par Forgent. Pendant 16 ans, Compression Lab n'a jamais cherché à utiliser ce brevet et n'a semblé-t-il pas non plus compris quel était son potentiel. Apparemment, c'est au cours des efforts de «due diligence» lors des négociations de rachat que les aspects du brevet de Forgent ont découvert ce trésor dans le grenier, puis réalisé

que la technologie revendiquée était employée par tous les utilisateurs de JPEG. D'autres sociétés, y compris Philips et Lucent, pourraient également faire valoir des droits sur d'autres aspects du standard. Aux yeux des membres du comité JPEG, toutes ces prétentions sont non fondées. Le comité prétend qu'au moins certains éléments de la technologie JPEG auraient été inventés avant que les différents brevets impliqués ne soient déposés. Il dénonce en outre une tentative d'extorsion de licences pour une technolo-

gie et un standard entre-temps largement établis.

Le brevet de Forgent doit être pris au sérieux

A première analyse, le brevet US4698672 de Forgent mérite pourtant d'être pris au sérieux. Au moins en des inventeurs, Weng-Hsiung Chen, est un scientifique reconnu. Outre l'office américain, l'office européen des brevets a également accepté de délivrer un brevet pour cette invention. Les revendications abstraites sont très larges et donc difficiles à contourner. Le comité du JPEG souhaite lancer un site web pour collecter des preuves que la technologie en question était en fait connue avant le dépôt du brevet déposé par Forgent. Il est impossible de savoir à l'heure actuelle si de telles preuves existent vraiment.

L'affaire rappelle celle du standard de compression Gif, également très utilisé sur internet, et pour lequel la société Unisys avait commencé, dès 1995, à exiger des royalties aux détenteurs de sites web qui utilisent des images codées selon ce format. Une démarche qui avait à l'époque suscité une vive indignation parmi les internautes et qui avait incité de nombreux sites à abandonner le format Gif pour employer précisément le standard JPEG. Unisys était parvenue à obtenir des licences de la part de sociétés telles que microsoft ou AOL, suscitant évidemment d'énormes convoitises.

Bataille entre l'architecture ouverte et les mérites des inventeurs

Il n'est pas rare qu'une société attende qu'une technologie soit établie avant de commencer à réclamer des licences pour l'utilisation d'un brevet. Ça n'est peut-être pas très moral, mais en tout cas pas illégal. D'autre part, les brevets concernent par définition des technologies en avance sur leur temps, et qui

peuvent mettre des années avant de s'imposer. De nombreuses sociétés sont en outre dépourvues du savoir-faire nécessaire pour vérifier l'existence de contrefaçons éventuelles. Le comité du JPEG a exprimé sa «déception» que des organisations travaillent à l'encontre de son objectif qui est de proposer des standards accessibles par tous sans paiement de royalties. Pour un utilisateur, la perspective de pouvoir utiliser gratuitement des algorithmes performants est évidemment alléchante. Pour les inventeurs de cette technologie, il serait par contre frustrant de ne pas être dédommagé pour des résultats universellement employés.

Le brevet était pourtant facilement identifiable

En tous les cas, on peut encore une fois regretter que, dans le domaine informatique, des technologies soient proposées et diffusées à très large échelle sans effectuer de recherches de libertés d'exploitation très sérieuses. En effet, même si le brevet déposé par Forgent est resté inemployé pendant de nombreuses années, on ne peut pas accuser ses auteurs de l'absence d'effort. Le titre du brevet (Coding System for Reducing Redundancy), la classification qui lui a été attribuée, les exemples d'application mentionnés tout au long de la description, tout était là pour permettre aux promoteurs du standard jpeg d'identifier facilement ce brevet et de comprendre sa pertinence. On peut alors s'étonner de voir cet organisme promouvoir avec autant de légèreté un algorithme utilisant potentiellement des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers, puis jouer la surprise lorsque les nouveaux propriétaires de ces droits avancent des prétentions... *

* European Patent Attorney
P&T SA, www.patentattorneys.ch.
Cette rubrique est mensuelle.

ESPACE

La sonde, actuellement en phase d'essai, sera lancée en 2003

Avec Mars Express, l'Europe se lance dans l'aventure martienne

Le principal objectif sera de rechercher de l'eau sous la surface de la planète.

Annick Chapoy

L'Europe, qui a longtemps attendu le moment propice pour organiser une mission martienne, se lancera en 2003 avec la sonde Mars Express actuellement en phase d'essai final (mécanique, thermique et électrique) au centre d'essais spatiaux Intespace à Toulouse. La sonde scientifique sera lancée à destination de la «planète rouge» dans le cadre du programme scientifique à long terme de l'ESA (Agence Spatiale Européenne), avec pour principal objectif de rechercher, depuis une orbite martienne, de l'eau sous la surface de la planète. Elle tentera également de déceler des traces de vie au moyen d'un atterrisseur qui sera largué sur le sol martien, pour collecter et

analyser des échantillons in situ. Outre les objectifs scientifiques qui lui seront fixés, Mars Express assurera des services de relais de communication entre la Terre et les atterrisseurs envoyés à la surface de Mars par d'autres pays, a indiqué David Southwood, directeur scientifique de l'ESA devant la presse. Plusieurs sondes scientifiques internationales partiront en effet vers la «planète rouge» entre 2003 et 2004, inaugurant une nouvelle ère d'exploration de la seule planète de notre système solaire susceptible de receler des traces de vie. Selon David Southwood, cette première mission martienne de l'Europe sera d'expression du savoir-faire européen et de la vision cosmique que s'est fixée l'Agence Spatiale Européenne pour les prochaines années. Mars Ex-

press, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la filiale d'EADS Astrium, inaugure une nouvelle catégorie de missions dites «flottantes», relativement peu onéreuses et devant être menées rapidement. Son coût sera limité à 150 millions d'euros, soit le tiers de celui de missions précédentes d'ampleur équivalente. Mars Express comporte un véhicule spatial et ses instruments, un atterrisseur, un centre d'exploitation au sol et un lanceur. Les sept instruments scientifiques embarqués sur l'orbiteur conduiront une série d'expériences de télédétection destinées à étudier sous un jour nouveau l'atmosphère, la composition du sol et la géologie martiennes. En particulier, une caméra stéréoscopique à haute résolution fournira des images de la surface de Mars en couleur et en

relief, sur lesquelles on pourra distinguer des détails de 12 à 15 mètres. Le robot mobile Beagle 2, au nom du navire d'exploration sur lequel Darwin partit en 1831 à la découverte de mers inexplorées, offre à l'Europe une occasion exceptionnelle de contribuer à la recherche de vie sur Mars. Beagle 2 devra affronter des températures pouvant tomber à -100°C. Le véhicule spatial sera lancé depuis le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, dans une fenêtre de lancement exceptionnellement favorable de 11 jours s'ouvrant le 1er juin 2003. A cette date en effet, la distance séparant les planètes Terre et Mars sera minimale, soit de 55 millions de kilomètres, opportunité qui ne se présente que tous les 17 ans. (afp) •

Mars: une planète qui a toujours fasciné les hommes

Planète du système solaire située entre la Terre et Jupiter, Mars a toujours exercé une fascination particulière sur les hommes qui, depuis les premières observations au télescope au début du XVII^e siècle, n'ont jamais cessé de considérer qu'elle avait plus de points communs avec la Terre qu'aucune autre planète. Mars était-elle habitée? L'homme pourrait-il s'y établir dans un avenir lointain? De telles questions ont motivé scientifiques et ingénieurs pour tenter l'envoi d'une mission sur Mars. Or pour un tel objectif, tout engin doit pouvoir résister à un voyage de plus de six mois, approcher la «planète rouge» d'un côté favo-

nable et à la bonne vitesse pour entrer dans son orbite, avant même d'en rapporter des informations pertinentes.

Si l'eau a coulé sur Mars, y a-t-il aussi eu de la vie?

On a peine à croire aujourd'hui qu'il y a encore 40 ans, des observateurs sérieux pensaient qu'une végétation luxuriante poussait sur Mars: un mythe balayé à la fin des années 60 lorsque les sondes Mariner 6 et 7 de la NASA ont survolé Mars et renvoyé des images d'un paysage aussi désertique que fascinant. Depuis, les connaissances se sont grandement améliorées: bien plus petite que la Terre,

Mars est dotée de paysages (volcans, canyons) d'une ampleur inconnue de l'Homme. Et trois décennies d'observation permettent de conclure que Mars est une planète froide, sèche et dont l'atmosphère ténue est constituée essentiellement d'oxyde de carbone. Mais on a aussi la preuve qu'au début de son histoire voici 3,8 milliards d'années, la planète Mars connaissait des conditions tout autres, et qu'elle a pu un jour être chaude et humide.

Si l'eau a coulé sur Mars au départ, y a-t-il eu aussi de la vie? Plus nous en savons sur la vie sur Terre, plus il paraît plausible qu'il y ait eu de la vie ailleurs.

Ces dernières années, on a découvert sur Terre des microorganismes dans des régions totalement inhospitalières, où jamais nul n'aurait imaginé que quoi que ce soit puisse survivre. Une source d'énergie et de l'eau semblent être les deux seules conditions nécessaires et suffisantes au développement de la vie dans ces niches. Or il semble que l'eau ait été présente sur Mars, planète qui par ailleurs reçoit la lumière du soleil et génère sa propre énergie. Les chances de trouver les traces d'une vie primitive qui ce serait développée à un certain moment de son histoire ne sont donc pas à exclure. - (afp) •

L'ACTION VEDETTE DU JOUR

JARI (RII)

Pour le quatrième trimestre de son exercice, le fournisseur de services électroniques a vu ses revenus progresser de 16%, à 990 millions de dollars, par rapport au trimestre précédent. Ce résultat supérieur aux attentes découle pour l'essentiel d'une augmentation des ventes inattendues, tant du point de vue des particuliers que des réseaux. Les activités de la société ont connu une croissance de 5%, ce qui, au vu de l'environnement économique actuel, est une excellente performance. Pour le CSFB, Jabil est un titre appelé à surperformer.

